

Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) Trois ententes sectorielles pour la région des Laurentides

Aide financière totale accordée	Partenaires et description du projet	Années financières de la réalisation du projet
150 000 \$	<p>Entente sectorielle de développement des sociétés d'histoire des Laurentides Par : la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, les sept MRC des Laurentides, la Ville de Mirabel, le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides, Culture Laurentides et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).</p> <p>Reconnaître l'importance des sociétés d'histoire des Laurentides et développer des stratégies pour assurer leur pérennité. L'entente permettra notamment de faire un état de la situation des archives privées dans les Laurentides, de contribuer à la conservation et à la diffusion de ce riche patrimoine régional, de développer la concertation entre les sociétés d'histoire et les organismes du patrimoine, d'en assurer la relève. Aussi, elle vise à soutenir les petites et moyennes municipalités du territoire qui peinent à assurer la gestion de leurs archives, leur conservation et leur diffusion.</p>	2019-2022
300 000 \$	<p>Entente sectorielle de développement du Musée d'art contemporain des Laurentides Par : le Musée d'art contemporain des Laurentides, les sept MRC des Laurentides, la Ville de Mirabel, le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL) et le MAMH</p> <p>Poursuivre et développer les activités du Musée afin de mettre en lumière l'art contemporain dans les Laurentides. L'offre de service sera optimisée pour l'adapter aux réalités des organismes, de la clientèle, des MRC et des villes de la région. Un poste d'agent de développement et de rayonnement sera créé. Des outils de référence pour les partenaires seront développés. Les activités de la salle nomade d'expositions, le Mobile, seront bonifiées pour permettre aux jeunes de tout le territoire des Laurentides de se familiariser avec le Musée, les artistes et les pratiques artistiques.</p>	2019-2024
300 000 \$	<p>Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale dans les Laurentides Par : le CPERL, les sept MRC des Laurentides, la Ville de Mirabel et le MAMH</p> <p>Mettre sur pied une démarche et des activités de concertation régionale pour soutenir la mise en œuvre des priorités régionales de développement. L'entente vise notamment à stimuler l'élaboration de projets mobilisateurs et favoriser le développement d'actions structurantes innovatrices.</p>	2019-2022

**Total accordé :
750 000 \$**

2019-2022

Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Décembre 2020

Priorité régionale en lien avec les ententes sectorielles

- Valoriser les éléments distinctifs des Laurentides afin d'en rehausser le pouvoir d'attractivité et la fierté de ses citoyens.